

Direction du Personnel

25 LM 1940/8

(1951 - 1968)

Comité d'histoire de la 2^{ème} Guerre Mondiale

P. 4

Affaires Militaires

Comité d'histoire de la 2^{ème} guerre mondiale

1967

PL

affaire Paul Durand

Comité d'Histoire de la 2^e guerre mondiale

1 signature

Divers

(1959-1965)

PARIS, le 2 Octobre 1959.

Monsieur le Directeur,

Aff. Comité d'Histoire de la 2^e Guerre Mondiale.

Tandis que se continue la recherche laborieuse des témoignages individuels, j'achève le dépouillement des dossiers de la Direction Générale et pense aborder sous peu ceux de la Direction du Mouvement qui ont déjà été repérés.

Mais indépendamment des faits individuels, il me paraît nécessaire de donner dans l'étude en cours divers renseignements statistiques généraux.

J'aimerais savoir :

- le nombre des agents S.N.C.F. mobilisés, -
- celui des tués par faits de guerre, -
- celui des blessés, -
- celui des décorés pour faits de guerre,
- - d° - pour faits de résistance,
- celui des déportés pour opinion politique,
- - d° - pour actes de résistance.

M. Seguet ✓
M. Rémy
M. Jaurès
A
2/10

RE

à choisir
à avoir en vue
deja dans certains
à ces renseignements

recev. simple le 15/10

Monsieur le Directeur du Personnel
de la S.N.C.F.
88, rue Saint-Lazare,
PARIS (IXe).

Quel intérêt ?

Le Ministère de la Défense Nationale et celui des Anciens Combattants ont mis à ma disposition leurs archives de récompenses. Mais je ne puis y trouver les dossiers des cheminots que si j'en connais les noms. La S.N.C.F. a-t-elle servi d'intermédiaire, au moins pour certains, et serait-il possible d'avoir communication des dossiers ou au moins de faire prendre copie des noms de ces agents ?

En ce qui concerne d'autre part les agents de la Sous-Direction de Strasbourg, il serait utile de savoir le nombre de ces agents A.L. qui ont été évacués en Septembre 1939, celui de ceux qui ont regagné leur poste en 1940 et les conditions (volontaires ou non) de leur retour.

Enfin, il y aurait peut-être un enseignement à tirer des statistiques médicales de l'époque. Le nombre des accidents de travail, par année, rapproché de celui de 1938 ne serait-il pas suggestif ? Il en irait, je crois, de même de celui des jours de maladie.

C'est pas tout ça qui est chargé de l'histoire !

J'ai l'honneur de vous demander s'il vous serait possible de me faire donner ces renseignements qu'éventuellement, d'ailleurs, ma secrétaire pourrait aller chercher dans vos Services.

Je me tiens à votre disposition pour aller vous entretenir de ces questions si vous le jugez utile.

Votre bien dévoué.

Paul DURAND
Comité d'Histoire de la 2e Guerre Mondiale
23, rue de Londres,
PARIS (IXe).

DIRECTION P 22 JANV 1968

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS
RÉGION DE L'OUEST — DIRECTION — 20, Rue de Rome — PARIS-VIII^e

Tél. : 522 - 88-00 et 90-80

R. C. Seine 55-B-4.944

SA
PO. 4

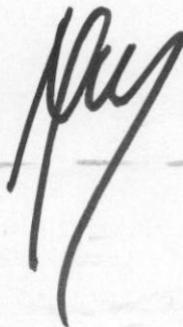
Paris, le 20 JANV 1968 19

Monsieur le Directeur
du Personnel,

Par lettre du 20 Décembre 1967 ci-jointe, le Chef du Service Départemental de l'Eure de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de la guerre nous signale qu'en sa qualité de correspondant du Comité d'Histoire de la 2^e. Guerre Mondiale, il désirerait prendre connaissance d'archives concernant l'action des responsables SNCF de la Région de l'Eure dans le cadre des opérations militaires et de résistance.

Je vous serais obligé de nous faire connaître la suite qu'il convient de donner à cette demande.

L'Ingénieur en Chef Hors Classe,



OFFICE NATIONAL
des
ANCIENS COMBATTANTS
& VICTIMES DE GUERRE

P.B./S.G.

ÉVREUX, le 20 Décembre 1967

SERVICE DÉPARTEMENTAL
de l'EURE
3, bis, rue de Verdun, ÉVREUX

TÉLÉPHONE : 33-15-47

LE SECRÉTAIRE GENERAL,
(Chef du Service départemental de l'Office National
des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre)

Référence à rappeler :

à

Monsieur le CHEF d'ARRONDISSEMENT
de la GARE PARIS-SAINT-LAZARE
- PARIS -

H. H. L.

Monsieur le Chef d'Arrondissement,

J'ai l'honneur de vous informer que Monsieur le Premier
Ministre, Président du Conseil, m'a désigné en qualité de Corres-
pondant du Comité d'Histoire de la 2ème Guerre Mondiale dont le
siège est à PARIS, 32, rue de Leningrad, Téléphone : 522.98.82.

Dans le cadre des opérations militaires et de résistance,
qui ont eu lieu sur le territoire du département de l'Eure et sur
les départements limitrophes, j'aurais besoin de prendre connais-
sance de certaines archives en vue de déterminer quelles étaient les
activités principales des Responsables de la S.N.C.F.

Vous m'obligeriez en me permettant de prendre contact
avec le Chef d'Arrondissement du département de l'Eure.

Avec mes remerciements, je vous prie d'agréer, Monsieur
le Chef d'Arrondissement, l'assurance de ma considération la plus
distinguée.

Le SECRÉTAIRE GENERAL,
Chef du Service départemental,

P. Beau

P. B E A U -

*M. Wagon
qui les a
rep*

~~~~~
~~~~~

à ce sujet

COPIE

PARIS, le 20 janvier 1968

SA
PO. 4

Monsieur le Directeur du Personnel

Par lettre du 20 décembre 1967 ci-jointe, le Chef du Service Départemental de l'Eure de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de la guerre nous signale qu'en sa qualité de correspondant du Comité d'Histoire de la 2ème Guerre Mondiale, il désirerait prendre connaissance d'archives concernant l'action des responsables S.N.C.F. de la Région de l'Eure dans le cadre des opérations militaires et de résistance.

Je vous serais obligé de nous faire connaître la suite qu'il convient de donner à cette demande.

L'Ingénieur en Chef Hors Classe,

(s)

4/9.2.68
S.N.C.F.

RETOURNE à Monsieur le Directeur
de la Région de l'OUEST

DIRECTION DU PERSONNEL

Division de l'Administration
du Personnel

P1 13
P. 4 (25)

MINUTE		
Messieurs	VISA	DATE
	<i>R</i>	9.2
	<i>R</i>	9/2

en l'informant que je n'ai pas d'objection à ce que ses Services fournissent à M. BEAU les renseignements qui peuvent lui être utiles.

Par ailleurs, je vous signale que l'intéressé pourrait peut-être prendre contact avec M. Paul DURAND, représentant de la S.N.C.F. au Comité d'Histoire de la 2ème guerre mondiale, 23, rue de Londres.

PARIS, le 13 FEVR 1968
R
Le Directeur,
Le Chef de la Division
de l'Administration du Personnel

Signé : RÉMY

Monsieur SEGALAT
Président du Conseil
d'Administration de la S.N.C.F.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous rendre compte, pour l'exercice 1967, de l'exécution de ma mission de représentation de la S.N.C.F. au sein du Comité d'histoire de la 2ème guerre mondiale

Les conditions de financement posées par l'éditeur, les Presses Universitaires de France, ayant été remplies, le manuscrit "La S.N.C.F pendant la guerre, sa résistance à l'occupant" a été mis à l'impression, le 8 novembre, après les retouches suggérées par une délégation du Comité précité. Pour répondre aux désirs exprimés dans la suite par M. le Secrétaire Général, deux passages relatifs à l'exode ont été raccourcis dans la mesure où le C.N.R.S. autorise les retouches au manuscrit qui lui a été soumis lors de la demande de subvention. Les Presses Universitaires envisagent la publication dans les premiers mois de 1968. Le livre sera compris dans la collection "Esprit de la Résistance". Le lancement sera organisé en liaison avec l'éditeur et le Comité d'Histoire.

Ce Comité, en raison de la création d'une union internationale des organismes semblables, a entrepris la création d'un fichier international des sources de documentation relatives à la guerre et à ses origines. La documentation propre à la S.N.C.F. y fait l'objet de fiches d'un modèle unifié par lui. Ce travail urgent a interrompu le fichier des faits de guerre et de résistance en cours d'élaboration et auquel la S.N.C.F. a fourni déjà plus de 4 000 fiches. Le fichier des sources sera incessamment terminé, après qu'aura été inventorié le fonds CHARY, réuni par le délégué du Ministère des Transports en vue de la rédaction d'un ouvrage sur la vie de ce Ministère pendant la guerre, ouvrage désormais abandonné. Par contre, une brochure sur les Postes et Télécommunications pendant la même période sera probablement imprimée en 1968.

Très souhaitée par le Comité d'Histoire qui oriente de plus en plus des chercheurs universitaires vers les études spéciales concernant la même période, la collaboration de la S.N.C.F. a été continuée à plusieurs professeurs, notamment à :

MM. BOURDERON	: mines du Gard,
SCHAPIRA	: mines de Carmaux
DEJONGHE	: mines du Nord et du Pas-de-Calais,
CARMEL	: sabotages du réseau anglais Jedburg en Bretagne.

En 1968, le fichier chronologique des faits de guerre sera naturellement continué. En outre, une enquête sera ouverte, à la demande de la Commission d'Histoire de la Résistance, sur la vie de la S.N.C.F. dans la poche de ROYAN et, à la demande de la Commission économique, sur celle de l'économat de la S.N.C.F. pour compléter l'enquête en cours sur les intendances des établissements d'enseignement public. Il s'agit d'obtenir des chiffres sur les conditions de ravitaillement et les mouvements des prix. Un numéro spécial international de la Revue d'Histoire doit être, courant 1968, consacré aux finances des Alliés. Dans la partie consacrée à la France, la S.N.C.F. sera amenée à fournir des renseignements en liaison avec les services financiers et la Direction du Budget. D'autre part, le concours de la S.N.C.F. est souhaité pour une étude sur le 4ème Bureau de l'Etat-Major de l'armée de 1939 à 1945. Enfin une étude sera entreprise en vue de chercher à établir dans le détail l'influence des sabotages et bombardements des voies ferrées sur la manœuvre des réserves allemandes en 1944. Les Généraux COCHET et KOENIG, Commandants les F.F.I., ont été intéressés par une précédente étude de ce genre relative à la montée en ligne, du centre de la France à la Normandie, de la division Das Reich. Il s'agit de rechercher d'autres exemples.

Le Comité a bien voulu à plusieurs reprises marquer sa satisfaction de l'apport de la S.N.C.F.

Je vous renouvelle, Monsieur le Président, l'assurance que mes efforts continueront à chercher le maintien de cette atmosphère de confiance.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les plus respectueux et dévoués.

Le Chargé de Mission,

Paul DURAND

Paris, le janvier 1965

Monsieur SEGALAT
Président du Conseil d'Administration
de la S.N.C.F.
88, rue Saint-Lazare
P A R I S (IX^e)

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous rendre compte de l'exécution de ma mission de représentant de la S.N.C.F. au sein du Comité d'Histoire de la 2^e Guerre Mondiale au cours de l'année 1964.

La prospection et l'analyse des documents destinés à l'étude sur la S.N.C.F. pendant la guerre et à sa résistance à l'occupant étant pratiquement terminées, encore que 16 questionnaires-types aient pu être adressés en 1964 à des résistants dont 7 ont répondu utilement, le travail de rédaction a été entrepris et il est en bonne voie d'achèvement.

Il aurait d'ailleurs été terminé s'il n'avait été nécessaire de rédiger, pour le Numéro spécial de janvier 1965 de la Revue d'histoire de la 2^e Guerre Mondiale, une étude sur la politique de l'emploi à la S.N.C.F. pendant les hostilités, étude pour laquelle j'ai pris l'accord de Monsieur le Secrétaire Général de la S.N.C.F. et de Monsieur le Directeur du Personnel. Le numéro, préfacé par M. FOURASTIE, doit paraître incessamment. Il contient une étude parallèle relative à l'Administration des R et T. Je ne manquerai pas de vous en faire parvenir un exemplaire.

La célébration des anniversaires de 1914 et 1944 m'a également conduit à collaborer non seulement à la préparation du Numéro spécial de la Vie du Rail mais à documenter diverses agences de presse dont l'American Express qui ont été dirigées vers moi en vue d'obtenir renseignements et photographies même en ce qui concerne la guerre de 1914, par exemple sur l'histoire des chemins de fer départementaux de la Meuse pendant la bataille de Verdun.

...

Il est à noter que la publication du Numéro spécial de la Vie du Rail a donné lieu à des échanges de correspondance avec une dizaine de cheminots résistants qui, après avoir marqué leur intérêt à cette publication, ont apporté dans quelques cas une documentation ignorée jusqu'alors.

Dans le même esprit, j'ai pu concourir à plusieurs expositions départementales organisées par la Résistance dans le cadre des manifestations gouvernementales de l'année, leur fournissant notamment des statistiques de sabotages et des photocopies de documents ferroviaires parvenus à Londres et envoyés par des cheminots résistants.

Enfin, sur l'invitation du Comité, j'ai informé une élève-maîtresse de l'Ecole Normale d'Avignon qui a choisi comme objet de rapport de fin d'études la résistance ferroviaire dans le département de l'Ain.

Le Comité oriente en effet, de plus en plus ses membres afin qu'ils apportent leur concours à des directions d'études; il cherche à faire accepter par des professeurs des Facultés de Droit et de Lettres des sujets relatifs à la Résistance d'abord et à la guerre sous tous ses aspects ensuite.

C'est ainsi qu'en 1965, je vais être appelé, au titre de la Commission Economique du Comité précité, à aider un étudiant qui sous la direction d'un professeur d'Aix-en-Provence, prépare une thèse sur la vie des Mines de Carmaux, thèse pour laquelle des informations de trafic ferroviaire sont essentielles. J'ai déjà pris contact avec Monsieur le Directeur de la Région Sud-Ouest pour inventorier la documentation dont peut disposer la S.N.C.F.

La Commission Economique, cherchant à faire rédiger le plus grand nombre possible de monographies se rapportant à la situation des entreprises de 1940 à 1945, elle m'a demandé d'analyser les documents relatifs à l'Economat de la S.N.C.F. Dans le même cadre, une étude sur la tarification de la S.N.C.F. et sa politique financière, est envisagée pour 1965.

Je pense remettre à Monsieur MICHEL, Secrétaire Général du C.H.G.M., une copie de mon travail d'histoire de la Résistance, dans le courant de février prochain. Il est probable qu'il y apportera des coupures mais j'ai tenu à être aussi complet que possible, restant d'ailleurs convaincu de l'existence de nombreuses lacunes et de déplorables absences.

Il a été convenu, à la dernière séance de la Commission d'Histoire, qu'une copie intégrale de ce travail serait déposée, à titre documentaire, au Musée de l'Armée, entre les mains de M. le Général de COSSE-BRISSAC qui a par avance dit sa gratitude

L'édition probable de ce travail sera organisée en liaison avec le Comité d'Histoire, après révision et accord.

Aussitôt après la remise du manuscrit au Comité sera entreprise la rédaction des très nombreuses fiches chronologiques relatives à la Résistance des cheminots, fiches qui doivent prendre place dans le Fichier général du C.N.R.S. et dont le type est défini officiellement. Il y aura donc lieu de reprendre toute la documentation pour obtenir sur chaque fiche, une rédaction sommaire mais précise des faits analysés.

Vous pouvez être assuré, Monsieur le Président, que je continuerai à apporter à ces tâches le même esprit qui jusqu' alors a inspiré l'exercice de ma mission.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération et de mon respectueux dévouement.

Le Chargé de Mission,

Paul DURAND

9

GUERRE 1939

Mobilisés..... 103.000

Mobilisés tués..... 2.200

Mobilisés rentrés..... 100.800

dont P.G. rentrés..... 21.000

Internés..... 5.000

Déportés rentrés..... 7.000-

S.T.O. rentrés..... 10.800

A.L. mobilisés de force dans l'armée allemande :

4.500 (dont X avaient été mobilisés dans l'armée française).

1°)- la MÉDAILLE DE LA RÉSISTANCE.

Services Centraux	:	20
EST.....	:	153
NORD.....	:	94
OUEST.....	:	51
SUD-EST.....	:	71
SUD-OUEST.....	:	117
<hr/>		
TOTAL.....	:	506

2°)- la CROIX DE GUERRE.

REGIONS	Agents mobilisés (Propositions non présentées par la S.N.C.F.)	Agents non mobilisés (Propositions présentées par la S.N.C.F.)	TOTAL
<u>1°)- Période du 3-9-39 au 6-6-44.</u>			
Services Centraux	68	4	72
EST	465	208	673
NORD	167	69	236
OUEST	229	19	248
SUD-EST	926	26	952
SUD-OUEST	409	22	431
<hr/>			
TOTAUX	2264	348	2612
<u>2°)- Période du 7-6-44 au 1-6-45.</u>			
Services Centraux	3	3	3
EST	37	163	200
NORD	-	53	53
OUEST	2	26	28
SUD-EST	16	58	74
SUD-OUEST	12	33	45
<hr/>			
TOTAUX	67	336	403

SERVICE CENTRAL
DU PERSONNEL

N O T E

1° Division
4° Subdivision

concernant les agents "Morts pour la France".

Aux termes d'une loi en date du 28 février 1922, "l'acte de décès de tout civil ayant succombé à la suite d'actes de violence commis par l'ennemi doit, sur avis favorable de l'Autorité militaire contenir la mention "Mort pour la France" -

En conséquence, tous les agents décédés des suites de blessures (faits de guerre) reçues en service (au cours de leur travail ou d'un repliement effectué sur ordre de leurs chefs) ou hors service (à leur résidence normale ou provisoire mais en dehors de leurs heures de service) sont à considérer comme "Morts pour la France".

Conformément aux dispositions de la Circulaire n° 14 du 18-3-40 du Ministère des Anciens Combattants et pensionnés, les demandes tendant à l'obtention de la mention "Mort pour la France" et concernant des civils sont instruites par les Préfets qui sont saisis soit par les familles, soit par les Maires, ou qui agissent de leur propre initiative - Les dossiers sont transmis au Secrétariat Général des Anciens Combattants (Service Central de l'Etat-Civil) qui statue.

514 agents nous ont été signalés comme tués en service ou hors service par suite de faits de guerre.

Nous pourrions faire remettre aux familles de ces agents, par les arrondissements, une lettre du modèle ci-joint.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

DIRECTION DU PERSONNEL

88, RUE SAINT-LAZARE - PARIS-IX^e
TRInité 73-00 LABorde 96-00

Paris, le 19.....

1211155

PL 3121D

N/réf.

au net

Monsieur Paul DURAND
Comité d'Histoire de la 2ème Guerre Mondiale
23, rue de Londres
PARIS (9ème)

cher Monsieur,

Par lettre du 2 octobre dernier, vous avez bien voulu, au titre du Comité d'Histoire de la 2ème Guerre Mondiale, me demander de vous faire connaître certains renseignements statistiques généraux concernant la dernière guerre.

Vous voudrez bien trouver, ci-joints en annexe, les renseignements qu'il m'a été possible de recueillir.

J'ajoute que je n'ai pas d'objection à ce que, ainsi que vous le suggérez, votre secrétaire se mette en rapport avec mon bureau militaire pour la consultation éventuelle des fichiers et documents afférents à la guerre 1939-1945.

Elle pourra, à cet effet, se rapprocher de M. CHOISY, Chef du bureau (Tél. 47-05).

cher Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma *très bonne* *et meilleure* considération distinguée.

*J'ai met les Durand
lettre. M Durand
A*

/Le Directeur,
le chef adjoint
André

Monsieur Paul Durand.
Comité d'Histoire de la 2ème guerre Mondiale
23, Rue de Londres
Paris 9ème.

Paris, le 4 janvier 1965

Monsieur DUBOIS
Directeur du Personnel de la S.N.C.F.
88, rue Saint-Lazare
PARIS (IX^e)

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous adresser, à titre de compte-rendu de ma mission, une copie du rapport que je remets à Monsieur le Président du Conseil d'Administration de la S.N.C.F. pour l'année 1964.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments bien dévoués.

Le Chargé de Mission,

Paul DURAND

MM
Descourtes
37
Pl 9

quer, pour leur présentation au tableau, les conditions exigées par l'article 6, II (2° a).

14627. — 30 novembre 1954. — **M. Joseph Denais** demande à **M. le ministre de la justice** pour quels motifs la circulaire d'application de la loi d'amnistie d'août 1953 n'a pas encore été publiée.

LOGEMENT ET RECONSTRUCTION

14628. — 30 novembre 1954. — **M. Christiaens** demande à **M. le ministre du logement et de la reconstruction** si un délégué départemental a le droit d'annuler une réquisition donnée au Crédit national, à la date du 10 juin 1953, de payer à une personne sinistrée, 100 p. 100 économiquement faible, et âgée de quatre-vingt-sept ans une indemnité afférente à des dommages de guerre mobiliers. Cette décision basée sur le règlement d'administration publique du 31 décembre 1946, pris en application de la loi du 28 octobre 1946, et sur le fait que l'intéressé étant décédé depuis le 14 mai 1953, lorsque le mandat lui est parvenu, son dossier intéresse sa succession et doit être réglé dans le cadre du décret du 9 août 1953. Il semble que le droit acquis au sinistré pendant son existence doive profiter à sa succession et échapper au décret postérieur du 9 août 1953 (art. 16) le prioritaire ne pouvant être tenu responsable des lenteurs apportées par l'administration à un règlement prévu et autorisé antérieurement à son décès et au décret du 9 août 1953.

14630. — 30 novembre 1954. — **M. Maurice Grimaud** demande à **M. le ministre du logement et de la reconstruction** si l'administration préfectorale en présence d'un partage de terrains entre héritiers et de la demande de dispense de lotissement par eux demandée, en vue de la vente de leurs lots, est en droit d'exiger qu'il soit procédé à un lotissement comportant abandon gracieux à la commune de terrain pour élargir la voirie, paiement des travaux d'élargissement, y compris caniveaux et bordures, et installation d'un égout; si, au contraire, les cohéritiers ne sont pas dispensés des formalités de lotissement; et si les travaux ne sont pas à la charge de la commune.

14638 — 30 novembre 1954. — **M. Dronne** demande à **M. le ministre du logement et de la reconstruction** s'il y a incompatibilité entre les fonctions de commissaire à la reconstruction auprès d'une association syndicale de reconstruction et celles de chef de service de contrôle des groupements de reconstruction.

SANTE PUBLIQUE ET POPULATION

14611. — 30 novembre 1954. — **Mme Lempereur** demande à **M. le ministre de la santé publique et de la population** quels crédits ont été alloués: a) en fonctionnement; b) en subventions à chacune des écoles d'aveugles publiques ou privées, existant en France, pour 1952, 1953, 1954.

TRAVAIL ET SECURITE SOCIALE

14616 — 30 novembre 1954. — **M. Bouxom** fait observer à **M. le ministre du travail et de la sécurité sociale** que le reclassement des cadres, en cas de reconversion des usines, pose des problèmes d'un caractère particulier qui demandent à être examinés, semble-t-il,

ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE LA GUERRE

13665. — M. Elain demande à M. le ministre des anciens combattants et victimes de la guerre, à combien — même approximativement — on peut estimer le nombre des victimes françaises des guerres de 1914-1918 et de 1939-1945: a) morts; b) disparus; c) blessés de guerre. (Question du 7 octobre 1951.)

Réponse. — a) et b) Le nombre des victimes françaises (morts ou disparus) au cours des deux dernières guerres, peut être évalué de la façon suivante:

CATÉGORIES	GUERRE 1914-1918		GUERRE 1939-1945		
	Décédés.	Disparus.	Décédés.	Disparus.	Décédés ou disparus.
<i>1^o Militaires.</i>					
a) Guerre 1914-1918.	1.093.800 (y compris les prisonniers de guerre).	260.600			
b) Campagne 1939-1945.....			121.446 (y compris les prisonniers de guerre).	3.864	
c) Armée de la Libération (F. F. I., F.F.L., F. T. P. F., F.F.C. et combattants volontaires de la Résistance..			77.615	2.782	
<i>2^o Victimes civiles.</i>	Aucune statistique, même approximative, ne peut être donnée, les dossiers ayant été constitués et exploités par le ministère de l'intérieur.				108.260
Déportés résistants et politiques.....					65.000
Déportés raciaux...					117.000
Personnes contraintes au travail en pays ennemi.....					40.000

c) Quant au nombre des blessés de guerre, seul le ministre de la défense nationale pourrait, éventuellement, fournir des éléments à ce sujet.

30 décembre 1967

Monsieur	
Bureau	2
Godole	1
Remy	1
Demutis	
ll	

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous adresser, ci-joint, comme je le fais chaque année, copie du compte rendu que je remets à M. le Président SEGALAT sur ma mission de représentation de la S.N.C.F. au sein du Comité d'Histoire de la 2ème guerre mondiale.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments respectueux et dévoués.


P. DURAND
Inspecteur Général Honoraire
S.N.C.F.,

Monsieur DUBOIS,
Directeur du Personnel
de la S.N.C.F.,
88, rue Saint-Lazare,
75 - PARIS 9ème